

Plage des Sables-Blancs : un dispositif de sécurité renforcé pour un été serein

Comme chaque été, la Ville de Concarneau met en place un dispositif complet, avec le service départemental d'incendie et de secours du Finistère (SDIS 29), pour garantir la sécurité des baigneurs sur la plage des Sables-Blancs.

Le poste de secours est actif du **samedi 5 juillet à 13h30** au **dimanche 31 août à 17h30**, avec une surveillance assurée **tous les jours de 13h30 à 19h30**.

Trois sauveteurs qualifiés assurent la veille quotidienne de la baignade et interviennent rapidement en cas de besoin. Leurs missions incluent également la prévention, les premiers soins et la sensibilisation du public aux bons comportements à adopter en bord de mer.

Un cadre d'usage clair pour une cohabitation apaisée

Pour accompagner l'évolution des pratiques nautiques, de nouvelles règles sont mises en œuvre cet été afin de garantir une cohabitation harmonieuse entre baigneurs et usagers d'engins nautiques :

- Mise en place d'un **chenal traversier** à l'est de la zone surveillée, réservé à la mise à l'eau, utilisable par l'ensemble des navires et engins nautiques y compris ceux souhaitant accoster à la plage. Le mouillage y est interdit.
- **Les kayaks et paddles** sont autorisés dans la bande des 300m, hors zone de baignade surveillée.
- Accès encadré pour les **planches à voile** et les **embarcations motorisées de l'école de voile municipale**, dans des zones précises et sécurisées.

Ces ajustements visent à assurer la fluidité des usages tout en renforçant la sécurité sur le plan d'eau.

Des moyens humains et matériels adaptés

Le poste de secours est équipé pour répondre efficacement aux besoins du public : matériel de premiers secours, paddle de sauvetage, frites rescue, et tiralos permettant la baignade des personnes à mobilité réduite.

En cas de forte chaleur, les sauveteurs mènent des actions de **prévention active**, notamment auprès des enfants et des personnes vulnérables.

Un engagement concret pour la sécurité des usagers

Pour assurer ce niveau de sécurité et de service tout au long de l'été, la Ville mobilise un budget de près de **40 000 €**, couvrant les équipements, l'entretien du poste de secours et la rémunération des personnels saisonniers.

Ce dispositif s'inscrit pleinement dans la volonté municipale d'offrir un cadre de baignade **sécurisé, accessible et adapté à tous**, dans un esprit de confiance et de tranquillité.